

Déclaration de Vienne (OMS, 1997)

Principes fondamentaux

D'après la charte d'Ottawa sur la Promotion de la Santé (1986), la charte de Ljubljana sur la réforme des soins de santé et la déclaration de Budapest des Hôpitaux Promoteurs de Santé (1991), un hôpital promoteur de santé devrait :

1. La promotion de la dignité humaine, de l'équité et de la solidarité, ainsi que l'éthique professionnelle, reconnaissant les différences dans les besoins, les valeurs et les cultures des divers groupes de population
2. L'orientation vers l'amélioration de la qualité, le bien-être des patients, de leur famille et du personnel, la protection de l'environnement et la capacité des hôpitaux à devenir des institutions recherchant apprentissage et changement.
3. L'approche santé des patients, et non uniquement la focalisation sur les aspects curatifs des services hospitaliers.
4. L'exemple des services de santé qui mettent en place des programmes originaux, plaçant le malade et ses proches au premier rang de leurs préoccupations et contribuant ainsi à l'accroissement du pouvoir des patients dans l'institution hospitalière.
5. L'utilisation efficiente et « coût efficace » des ressources ainsi que l'allocation des ressources sur la base de la contribution à l'amélioration de la santé.
6. La mise en place de liens aussi proches que possible entre l'hôpital, les autres niveaux du système de soins et la ville.

Stratégies d'implantation

Le projet des Hôpitaux promoteurs de Santé (HPS) offre possibilités aux institutions hospitalières de développer des perspectives, des objectifs et des structures orientées vers la santé. En particulier :

1. Encourager la participation et l'implication par :

- Les groupes de travail s'intéressant à la santé dans l'hôpital, en insistant sur l'implication active de tous les groupes professionnels et en formant des équipes avec les professionnels à l'extérieur de l'hôpital
- La participation et le rôle actif des patients selon leurs possibilités en insistant sur les droits des patients, l'amélioration de leur bien-être et la création d'environnements hospitaliers accueillants pour les patients et leurs proches
- La création de conditions de travail favorables pour le personnel, en réduisant les risques professionnels, ainsi que les facteurs psychosociaux

- L'engagement de la direction de l'hôpital sur les gains en matière de santé, en particulier dans tous les processus décisionnels de l'hôpital.

2. Améliorer la communication, l'information et l'éducation par :

- L'amélioration de la communication dans la culture de l'hôpital afin d'obtenir une meilleure qualité de vie professionnelle du personnel hospitalier (et donc une meilleure coopération interprofessionnelle et une acceptation des décisions)
- L'amélioration de la communication entre le personnel hospitalier et les patients de façon à ce qu'elle soit guidée par le respect et les valeurs humaines
- La fourniture d'une information de qualité aux patients, des programmes d'éducation et des formations pour les patients et leurs proches
- L'intégration des principes de promotion de la santé dans la routine de l'ensemble des procédures hospitalières.
- Le travail en commun via la coopération et la communication avec les services médicaux et sociaux de la ville, l'encouragement des initiatives de promotion de la santé de la ville, en particulier par la participation des bénévoles et la coordination de la ville avec l'hôpital en créant de nouvelles organisations, l'objectif étant la création de liens entre les différents acteurs du système de santé.
- Le développement des systèmes d'information pour mesurer les résultats en termes de santé, ces systèmes pouvant aussi être utilisés à des fins administratives.

3. Utiliser des méthodes et des techniques de développement organisationnel et de conduite de projet

- Pour changer et d'orienter les procédures hospitalières classiques, en transformant l'hôpital en institution en perpétuel apprentissage
- Pour former et éduquer le personnel dans les domaines liés à la promotion de la santé comme l'éducation, la communication, les problèmes psychosociologiques et le management
- Pour former les chefs de projet dans la conduite de projet et les enjeux de la communication

4. L'apprentissage par l'expérience

- L'échange d'expérience lié à la mise en place de projets au niveau national ou international doit être favorisé de telle sorte que les hôpitaux participants puissent apprendre les différentes approches de résolution de problèmes.
- Les hôpitaux promoteurs de santé devraient s'impliquer dans les échanges nationaux, internationaux et la communication